

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17931**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Management spécialité Gestion des Ressources Humaines

Nouvel intitulé : Gestion des Ressources Humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1	Président de l'Université d'Auvergne, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable des ressources Humaines met en place la stratégie des RH au sein de l'entreprise ou de l'une de ses entités (filiale, établissement, catégorie de personnel...). Il a pour fonctions principales de :

1. Participer à la politique des Ressources Humaines et représenter l'entreprise auprès des différentes instances privées et publiques
2. Superviser la paie, optimiser la rémunération et la couverture sociale
3. Appliquer et faire appliquer la législation du travail dans un contexte international et piloter les relations sociales
4. Apprécier et évaluer le personnel pour bâtir une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en optimisant le processus de recrutement et de mobilité des salariés, et en élaborant une politique de formation adaptée
5. Manager de nouveaux projets en ressources Humaines, animer et diriger une équipe
6. Piloter la communication interne et intégrer les ressources humaines dans une démarche « qualité » et de RSE

Le titulaire de la certification est capable de :

- 1- Etablir un diagnostic stratégique et de formuler des recommandations de politique sociale. Etablir et déployer au niveau de son entité un plan d'actions stratégiques, respectant les impératifs budgétaires de l'entreprise et les orientations définies au niveau de la DRH
- 2- Entretenir le dialogue social et négocier avec les IRP afin d'accompagner les changements et prévenir des conflits sociaux
- 3- Respecter et s'assurer du respect par tous les acteurs de l'entreprise, de la législation sociale en droit social
- 4- Superviser la paie et le système d'information des ressources humaines (SIRH), établir et suivre les indicateurs de performances pour anticiper les risques sociaux
- 5 - Définir une politique de rémunération, de formation et de recrutement en mettant en place les processus nécessaires pour son application au niveau des managers
- 6 - Mobiliser les techniques d'évaluation, d'appréciation du personnel et de la gestion des carrières et des compétences pour mettre en place un système de GPEC
- 7 - Initier et coordonner des projets RH selon une méthodologie établie
- 8 - Développer des outils de communication interne, de e-réseaux, marketing RH et Responsabilité sociale de l'entreprise

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activités sont concernés

Le titulaire du Master Gestion des Ressources Humaines peut exercer les fonctions de :

- Consultant / Consultante en gestion des Ressources Humaines
- Responsable en management des ressources humaines
- Responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- Responsable du développement des ressources humaines
- Responsable recrutement
- Responsable emploi et formation
- Responsable des ressources humaines
- Responsable de la gestion administrative du personnel
- Responsable des rémunérations et de la paie
- Directeur / directrice de la formation en entreprise
- Directeur / directrice des relations sociales
- Directeur / directrice des Ressources humaines

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le Master s'obtient après une formation de 4 semestres. Les deux premiers sont réalisés dans le cadre d'un Master 1ère année de la

même spécialité de l'Ecole Universitaire de Management ou équivalent.

### Maquette du Master 2ème année :

#### Semestre 3

UE 1 : Cadre de l'action manageriale ( 10 ECTS)

*Théorie et pratique des organisations*

*Gestion des pics d'activité*

*Management*

*Anglais des affaires*

UE 2 : Contexte et outils de la GRH (9 ECTS)

*Droit du travail*

*Droit de la sécurité Sociale*

*E-RH et Communication*

*Grandes problématiques RH*

UE 3 : Gestion stratégique des RH (11 ECTS)

*Audit social et contrôle de gestion*

*Rétribution et gestion de la paye*

*Recrutement*

*Formation*

*Crédits libres*

#### Semestre 4

UE 4 : Conseil en organisation et développement personnel (15 ECTS)

*Relations professionnelles et sociales*

*Conflits de négociation*

*Gestion de carrières et des handicaps*

*Coaching*

*Knowledge management*

*Crédits libres*

UE 5 : Module au choix (4 ECTS)

*Développement professionnel et insertion*

*ou Recherche en science de gestion*

UE 6 : PMR (4 ECTS)

UE 7 : Stage (7 ECTS)

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Accès par la commission VAP ou par le jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

<http://www.u-clermont1.fr/insertion-professionnelle-des-etudiants.html>

**Autres sources d'information :**

Site Web de l'Université d'Auvergne : <http://u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

Site Web de l'Ecole de Management : <http://management.u-clermont1.fr/formations.html>

**Lieu(x) de certification :**

Université d'Auvergne

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université d'Auvergne - Ecole Universitaire de Management - Clermont-Ferrand

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** [Gestion des Ressources Humaines](#)